

# évropro

---

## FORMATION

### CATALOGUE DES FORMATIONS

# 2015



**Centre de formation continue pour les professionnels**

**Spécialiste de la formation au service des actifs ou futurs actifs**

## COORDONNEES

### Contact

**Catherine BOIS**

**RESPONSABLE PEDAGOGIQUE**

### Adresse

**EVOPRO FORMATION**

**74 rue paradis  
13006 Marseille**

### Téléphone

**04.88.08.33.13 / 06.15.75.87.19**

### Mail

**[contact@evopro-formation.com](mailto:contact@evopro-formation.com)**

### Site Internet

**[www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)**

## SOMMAIRE

- Page 3 Présentation de la Société
- Page 4 Lettre d'information
- Page 6 Informations pratiques
- Page 9 à 17 : **Les formations liées au développement personnel**
  - Page 9 **PC001 : Accueillir et recevoir**
  - Page 10 **PC002 : Conduite de réunion**
  - Page 11 **PC003 : Gestion du stress au travail**
  - Page 12 **PC004 : Comprendre et conduire efficacement les entretiens professionnels**
  - Page 13 **PC005 : Analyse des pratiques professionnelles et Régulation**
  - Page 14 **PC006 : L'isolement au travail**
  - Page 15 **PC007 : Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**
- Page 16 et 20 : **Les formations liées au secourisme**
  - Page 17 **PC008 : Sauveteur Secouriste du travail (SST)**
  - Page 18 **PC009 : Prévention des Risques liées à l'Activité Physique (PRAP IBC)**
  - Page 19 **PC010 : Prévention des Risques liées à l'Activité Physique Sanitaire et Social (PRAP 2S)**
  - Page 20 **PC011 : Certificat Prévention Secours Intervenant à Domicile (CPS ID)**
- Page 22 à 31 : **Les formations ciblées pour professionnels de l'accompagnement et du soin**
  - Page 22 **PC012 : Maladie d'Alzheimer et autres démences**
  - Page 23 **PC013 : Les problèmes de santé liés à la personne âgée**
  - Page 24 **PC014 : Les problèmes de santé liés à la personne handicapée**
  - Page 25 **PC015 : Accompagner l'enfant et l'enfant handicapé ou malade**
  - Page 26 **PC016 : Accompagner l'adolescent et l'adolescent handicapé ou malade**
  - Page 27 **PC017 : Techniques d'entretien de la maison**
  - Page 28 **PC018 : Techniques d'animation en lien avec la personne accompagnée et/ou accueillie**
  - Page 29 **PC019 : Faire et Savoir-Faire ; Etre et Savoir-Etre**
  - Page 30 **PC020 : Projet d'accompagnement**
- Page 31 Bulletin d'inscription

## PRESENTATION DE LA SOCIETE

➤ **Forme juridique :**

- . SARL au capital de 10.000 €
- . SIRET : 80351822400016
- . Code APE : 855 A
- . Convention collective des organismes de formation.

➤ **Notre métier :**

Former et perfectionner des salariés ou futurs salariés et les accompagner dans leur projet d'évolution et de promotion professionnelle.

➤ **Notre volonté :**

- . Transmettre une véritable identité professionnelle.
- . Assurer le succès des actifs qui mettent leur projet d'évolution et de promotion entre nos mains. Les accompagner dans la concrétisation de leurs objectifs.
- . Proposer des formations professionnelles et des accompagnements adaptés aux besoins des employeurs.

➤ **L'équipe :**

EVOPRO FORMATION est composé d'une équipe de professionnels qui ont à leur actif une grande expérience de la formation continue.

➤ **Siège social :**

EVOPRO FORMATION - 74, rue Paradis 13006 Marseille

Tél. : 04.88.08.33.12

Email : [contact@evopro-formation.com](mailto:contact@evopro-formation.com)

Internet : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## LETTRE D'INFORMATION

Aujourd’hui la formation continue pour adulte est en pleine restructuration. Pour beaucoup de chefs d’entreprise la loi du 5 mars 2014 « relative à la promotion professionnelle, à l’emploi et à la démocratie sociale » engendre des contraintes financières obligeant à réévaluer à la baisse le poste budgétaire « formation ».

Pourtant que dit clairement la loi à ce sujet :

### AVANT LA LOI

1 – 4 Mai 2004, entrée en vigueur du DIF (*Droit Individuel à la formation*) correspondant à une durée de 20h de formation par an cumulables sur 6 ans

2 - Obligation de s’acquitter d’un financement minimum (1.6%) au tire de la FPC (*Formation Professionnelle Continue*) et notamment un % minimum au titre du PF (*Plan de Formation*)

3 - Obligation d’adapter les salariés à leur poste de travail / maintien dans l’emploi

4 - Obligation de distinguer les actions de formation en 2 catégories (*les formations qualifiantes et les formations certifiantes*)

5 - Entretien professionnel sans formalisme spécifique

6 - Obligation de consulter le CE sur le plan de la formation

7 - Obligation d’appliquer les résultats de la négociation sur la formation / l’emploi

8 - Obligation de négocier sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) dans les entreprises de plus de 300 salariés

(\*) les 3 mesures sont :

- le salarié doit avoir suivi au moins une formation
- le salarié doit avoir bénéficié de progressions salariales ou professionnelles
- le salarié doit avoir acquis des éléments de certification par la formation ou la VAE

### APRES LA LOI

1 - Création d’un CPF (*Compte Personnel de Formation*) qui se substitue au DIF (*Droit Individuel à la Formation*) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le compte est crédité chaque année, à hauteur de 150h maximum sur 7 ans

2 - **Obligation de mutualiser 1% de la MSB (Masse Salariale Brute) à son OPCA de branche (collecte unique)**

3 - **Obligation d’adapter les salariés à leur poste de travail / maintien dans l’emploi**

4 - **Obligation de distinguer les actions de formation en 2 catégories (*les formations qualifiantes et les formations certifiantes*) = Pas d’obligation de faire un Plan de formation**

5-1 - **Obligation d’organiser et de formaliser un entretien professionnel tous les 2 ans**

5-2 - **Obligation d’établir tous les 6 ans un bilan de parcours du salarié dans l’entreprise attestant de la mise en œuvre de 2 mesures sur 3\* = Vers une obligation de former**

6 - **Obligation de consulter le CE sur le plan de la formation (indicateurs sur l’entretien professionnel, les taux d’accès à la formation et le CPF)**

7 - **Obligation d’appliquer les résultats de la négociation sur la formation / l’emploi**

8 - **Obligation de négocier sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), sur les orientations et les objectifs du PF (Plan de Formation) et sur le CPF (Compte Personnel de Formation), dans les entreprises de plus de 300 salariés**

Ceci ne signifie donc pas une réduction des temps de formation mais une optimisation de ceux-ci afin d'améliorer en permanence les compétences et les interventions des salariés de l'entreprise. La loi vise ainsi à concevoir la formation professionnelle comme levier de la promotion sociale et professionnelle mais également comme un investissement et non une charge pour les entreprises car les compétences et qualifications des salariés sont des facteurs de compétitivité. Le but de cette loi étant d'améliorer la lisibilité et l'efficacité du système afin de faciliter l'accès à la formation professionnelle de l'ensemble des actifs, salariés comme demandeurs d'emploi.

Evopro Formation est un centre de formation continue pour adultes, ce qui différencie notre centre et qui fait sa force c'est justement sa capacité d'adaptation aux besoins spécifiques de chaque entreprise.

En effet, outre les formations ou modules de formation « classiques » (que nous appelons « formations préconçues ») portant sur des domaines de compétences ciblés nous mettons en place :

- D'une part des actions d'accompagnement à la VAE (45h minimum) car nous savons combien l'élaboration du livret n°2 et la préparation à l'oral de certification sont importantes pour la réussite de cette formation.
- D'autre part des actions ciblées répondant aux besoins précis de votre entreprise. Pour ce faire, nous recueillons vos attentes (à partir de constats que vous portez en vue de l'amélioration de la qualité de vos pratiques et de l'efficacité de vos salariés) puis nous vous soumettons une (ou plusieurs) actions.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### ➤ Modalités d'inscription :

Sur demande de votre part, nous vous adresserons un bulletin d'inscription à compléter et à nous renvoyer par mail, par courrier ou que vous déposerez directement à notre secrétariat (ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00). Vous pouvez également télécharger notre bulletin d'inscription en vous rendant directement sur notre site internet :

[www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

L'inscription définitive est subordonnée au retour de la convention signée accompagné d'un chèque d'acompte de 10% du montant de la formation.

### ➤ Votre plan de formation :

#### Procédures générales de prise en charge :

Une fois le Plan de Formation de votre établissement adopté et votre future formation acceptée, vous devez :

- 1) Vous inscrire auprès de l'Organisme de Formation choisi. Ce dernier doit obligatoirement faire parvenir à votre employeur la convention de formation et le programme détaillé
- 2) Dès lors, vous pouvez adresser à votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) la demande de prise en charge financière du stage dûment paraphée par votre employeur avec le programme détaillé et une copie de la convention de formation. Dans tous les cas, votre demande doit parvenir à l'OPCA avant le début du stage.

Les OPCA acceptent les demandes de remboursement des frais engagés par l'employeur à condition que la dépense soit conforme à la réglementation en vigueur pour être imputable au titre de la participation des employeurs à la FPC. L'employeur doit être en mesure de fournir les justificatifs ci-après :

- Objectifs, contenus et moyens pédagogiques
- Attestation de présence signée par le salarié
- Facture acquittée

### ➤ Convocation au stage :

La convocation au stage est adressée aux participants dans les 2 à 3 semaines qui précèdent le début de la session.

Elle contient les moyens pédagogiques, le plan d'accès au site, la liste des participants, l'organisation et le contenu de votre stage.

➤ **Pédagogie :**

La pédagogie est essentiellement participative : études de cas, mise en situations, exercices individuels et en groupes, échanges et partages d'expériences.

Les moyens et supports pédagogiques peuvent varier en fonction de la formation : supports papiers, vidéo, Internet.

➤ **Evaluation :**

Une évaluation des connaissances et du suivi est systématiquement effectuée en fin de stage.  
Elle comprend :

- Evaluation pédagogique
- Evaluation qualitative
- Evaluation administrative

➤ **Validation :**

A l'issue de la session :

- Une attestation et un certificat de stage sont remis à chaque stagiaire participant ayant assisté à la totalité des cours
- L'attestation de présence, le programme détaillé et la facture sont envoyés à l'employeur qui se chargera d'adresser l'ensemble de ces documents à son OPCA

➤ **Règlement Intérieur :**

Les participants sont tenus de se conformer au règlement intérieur du centre. Celui-ci est à disposition des stagiaires et consultable à tout moment. Il prévoit les dispositions en matière de sécurité, de conduite à tenir, de discipline et d'horaires.

➤ **Inexécution de la convention :**

● **Annulation**

Si le nombre de participants à un stage est insuffisant, notre centre se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler le-dit stage.

Toutes les sommes versées seront reportées sur tout autre stage de votre choix ou restituées à l'établissement (art. L6354-1, L6354-2 du code du travail).

● **Dédit**

En cas de dédit après l'envoi de la convocation, conformément aux dispositions prévues à l'article L 6354-1 et L 6354-2 du code du travail, EVOPRO FORMATION retiendra sur le coût total des sommes engagés 20% au titre de dédommagement.

L'établissement a la possibilité de remplacer le dédit par l'inscription d'un autre salarié à ce même stage.

Pour les stages à effectif complet, nous vous proposons de nouvelles dates ou l'inscription sur une liste d'attente. Renseignez-vous auprès de notre secrétariat.

## 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

### LES FORMATIONS LIEES AU DEVELOPPEMENT PERSONNEL

## **Accueillir et recevoir**

### **Publics concernés :**

- Cette formation « L'accueil des publics et de la clientèle » s'adresse à tous les professionnels dont la mission consiste à recevoir du public ou des clients et qui souhaitent optimiser leur approche pour une meilleure qualité de service.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée sur 3 journées consécutives

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation

### **Objectifs :**

- Donner des outils aux participants permettant de maîtriser au mieux leurs présentations physique et téléphonique
- Donner aux participants les clés pour identifier les différents types de publics et clients et savoir cerner leurs attentes
- Permettre aux participants de comprendre les différents enjeux d'une relation qualitative avec le public

### **Contenu :**

- La communication orale et le comportement : perfectionner et adapter son langage
- L'accueil téléphonique
- Les enjeux d'une relation de qualité
- Les attentes des publics
- Les différents styles de publics et l'identification de son abord dans la relation client
- Savoir-faire et savoir-être dans la relation client

### **Durée et coût de la formation**

- 3 journées (21h)
- 450€ (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

### **Code formation :**

- PC001
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## **Conduite de réunions**

### **Publics concernés :**

- La formation « Conduite de réunions » s'adresse aux encadrant de proximité, aux chefs de service et aux responsables de groupe. D'une manière générale à toute personne amenée à animer des réunions dans le cadre de sa pratique professionnelle. Il est conseillé aux participants d'avoir une certaine expérience dans l'animation de réunions.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 4 journées consécutives ou 2 fois deux journées consécutives avec une intersession de 1 mois entre les 2 modules

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation

### **Objectifs :**

- Donner aux participants les méthodes indispensables à la maîtrise, l'organisation et le déroulement d'une réunion.
- Donner aux participants l'occasion d'expérimenter les différentes phases d'une réunion, d'analyser et de comprendre les difficultés susceptibles d'être rencontrées et d'y remédier
- Apporter les outils nécessaires à la création d'une dynamique de groupe positive et au développement de comportements constructifs.

### **Contenu :**

- La réunion : son type, ses objectifs et son importance en matière de décisions
- La préparation d'une réunion : élaborer sa stratégie d'animation en fonction du type de réunion pour favoriser un comportement constructif
- Communication orale et comportement : perfectionner et adapter son langage
- Les situations de conflits et l'obtention de l'adhésion pour la mise en œuvre des décisions
- Le suivi des décisions
- Les pratiques acquises en formation et l'élaboration des objectifs de progrès

### **Durée et coût de la formation**

- 4 journées (28h)
- 600€ (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

### **Code formation :**

- PC002
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## **Gestion du stress au travail**

### **Publics concernés :**

- La formation « Gestion du stress au travail » s'adresse à tous les salariés confrontés au stress dans leur travail et qui souhaitent gagner en sérénité et dynamisme.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 4 journées consécutives ou 2 fois deux journées consécutives avec une intersession de 1 mois entre les 2 modules

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation

### **Objectifs :**

- Donner aux participants les moyens pour apprendre à gérer et canaliser son stress et ne pas se laisser envahir par des émotions négatives qui nuisent à l'efficacité professionnelle
- Apporter aux participants les outils pour mieux se connaître et appréhender ses réactions face au stress et ainsi développer son efficacité professionnelle

### **Contenu :**

- Les besoins de l'être humain et les mécanismes de défense face au stress
- Les sources de stress au quotidien (dans son environnement personnel et professionnel) : comprendre et analyser ses modes de fonctionnement face au stress
- Approches sophrologiques : se détendre intellectuellement, physiquement et émotionnellement
- Attitude positive et prise de distance
- Confiance en soi : renforcer sa confiance pour aller vers l'affirmation de soi
- Définition et mise en œuvre d'une stratégie personnelle pour affronter le stress, trouver un équilibre alliant valeurs personnelles et objectifs professionnels

### **Durée et coût de la formation**

- 4 journées (28h)
- 600€ (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

### **Code formation :**

- PC003
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## **Comprendre et conduire efficacement les entretiens professionnels**

### **Publics concernés :**

- La formation « Comprendre et conduire efficacement les entretiens professionnels » s'adresse à tous les responsables de service ou d'équipe amenés à conduire ou co-conduire les entretiens professionnels.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 4 journées consécutives ou 2 fois deux journées consécutives avec une intersession de 1 mois entre les 2 modules

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation

### **Objectifs :**

- Donner aux participants les outils nécessaires à la conduite des entretiens professionnels afin d'optimiser leur impact et d'assurer efficacement et scrupuleusement le suivi des décisions
- Permettre aux participants de mieux comprendre les enjeux, de maîtriser les étapes clés et d'adopter un comportement efficace dans la conduite des entretiens
- Savoir fixer des objectifs et obtenir l'adhésion de ses collaborateurs

### **Contenu :**

- Intérêt et enjeux de l'entretien professionnel
- La conduite d'un entretien : le savoir-faire relationnel ; gestion des tensions et des situations difficiles ; communiquer et dialoguer clairement et efficacement ; faire face aux émotions, la sienne et celle des collaborateurs
- Les compétences individuelles, les objectifs personnels et la mise en cohérence avec l'entreprise
- L'obtention et le maintien de l'adhésion des collaborateurs
- Le suivi des décisions

### **Durée et coût de la formation**

- 4 journées (28h)
- 600€ (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

### **Code formation :**

- PC004
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## **Analyse des pratiques professionnelles et régulation**

### **Publics concernés :**

- La formation « Analyse des pratiques professionnelles » est accessible à tous les salariés amenés à se questionner sur leurs pratiques professionnelles.

### **Organisation :**

*Il est recommandé qu'un dispositif d'analyses des pratiques vienne aider les professionnels dans leur mise à distance et leurs réflexions critiques sur les pratiques quotidiennes. Ce dispositif prend tout son sens si les échanges ont lieu hors présence de la hiérarchie afin que la prise de paroles soit facilitée.*

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 1h30 à 3h par mois en fonction des besoins et des disponibilités des salariés

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation

### **Objectifs :**

- Donner aux participants un espace et un lieu de parole permettant d'atténuer les risques de souffrances et d'épuisement professionnel qui sont aujourd'hui inhérents à toutes pratiques

### **Contenu :**

- Supervision : Elaboration de situations cliniques
- Régulation : Compréhension des enjeux institutionnels et relationnels
- Analyse des pratiques : Mutualisation et développement des savoir-faire et savoir-être de l'équipe afin de donner du sens et de la cohérence à sa pratique professionnelle tout en intégrant la diversité des acteurs et les différences de point de vue

### **Durée et coût de la formation**

- 1 année renouvelable
- 25€/h (**Tarifs indicatifs, nous consulter**)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

### **Code formation :**

- PC005
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## **L'isolement au travail**

### **Publics concernés :**

- La formation « l'isolement au travail » est accessible à tous les salariés œuvrant en solitaire au quotidien (travailleur indépendant, profession libérale ou salariée...).

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 3 journées consécutives ou 2 journées consécutives une intersession de 1 mois puis une journée de formation

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation

### **Objectifs :**

- Donner aux professionnels les outils nécessaires pour lutter contre les difficultés inhérentes à l'isolement professionnel et accéder à une assistance en cas de difficultés

### **Contenu :**

- Les notions « d'isolement » et de « solitude »
- Mettre en mot sa souffrance et repérer le ou les interlocuteurs vers lesquels se tourner afin d'éviter une fragilisation du rapport au travail et d'anticiper les risques liés à l'isolement
- Les techniques et moyens de communication
- Elaboration de cas concrets et échange autour des pratiques professionnelles

### **Durée et coût de la formation**

- 3 journées (21h)
- 450€ (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

### **Code formation :**

- PC006
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## **Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience : V.A.E**

### **Publics concernés :**

- La formation « Accompagnement à la V.A.E » s'adresse à toute personne engagée dans la vie active depuis au moins 3 ans et qui souhaite faire valider son expérience pour obtenir un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 4 à 6 stagiaires. Le groupe pourra être composé de stagiaires préparant des VAE différentes.
- La formation est organisée en périodes discontinues pour permettre l'alternance entre formation et exercice professionnels : 1 journée et demi par semaine (sur 12 mois maximum), réparti comme suit :
  - 1 journée par semaine de formation : regroupement en face à face avec le formateur
  - ½ journée de travail individuel (facultative) supervisée par la responsable pédagogique et/ou la coordinatrice de formation

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques et méthodologiques
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative (études de cas issus de la pratique professionnelle) qui garantissent une réflexion approfondie de l'expérience professionnelle
- Mise en situation d'examen (soutenance orale du livret de validation)
- Validation : Evaluation des acquis et remise de support écrit en fin de session

### **Objectifs :**

- Identifier et mesurer les connaissances et aptitudes du candidat afin de valider l'adéquation de la V.A.E. et du projet professionnel
- Acquérir les connaissances permettant d'élaborer un dossier de VAE
- Préparer à la soutenance orale du livret 2 (livret de validation)

### **Contenu :**

- Validation du projet VAE
- Accompagnement à l'élaboration et au dépôt du livret de recevabilité (livret 1)
- Etude du projet personnalisé – accompagnement à l'élaboration et au dépôt du livret de validation (livret 2)
- Préparation et entraînement à la commission de validation, accompagnement à l'inscription au jury de certification

### **Durée et coût de la formation**

- Entre 49h et 56h en fonction des besoins identifiés
- 18€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

### **Code formation :**

- PC007
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

# 2<sup>ÈME</sup> PARTIE

## LES FORMATIONS LIÉES AU SECOURISME

**PC008**

**Sauveteur Secouriste du Travail : S.S.T**

**Publics concernés :**

- La formation « Sauveteur Secouriste du travail » s'adresse à toute personne engagée dans la vie active.

**Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée en journées consécutives : 2 journées

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques, législatifs et pratiques
- Mises en situations
- Supports vidéo
- Validation :
  - Evaluation à partir du document national « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation S.S.T. »
  - Remise du « Certificat de Sauveteur Secouriste du travail » aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable

**Objectifs :**

- Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise

**Contenu :**

- Se situer en tant que sauveteur secouriste du travail dans son entreprise
- La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir
- Application de ses compétences de S.S.T. à la prévention dans son entreprise

**Durée et coût de la formation**

- 14h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

**Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

**Code formation :**

- PC008
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## **Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : P.R.A.P IBC**

### **Publics concernés :**

- La formation « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » s'adresse à tous les salariés des secteurs industrie, bâtiment et commerce (IBC).

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 1 journée de formation
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 1 journée de retour d'expérience, bilan et évaluations

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques, législatifs et pratiques
- Mises en situations
- Supports vidéo
- Validation :
  - Evaluation à partir du document national « fiche d'évaluation acteur PRAP »
  - Remise du « Certificat d'acteur PRAP » ainsi que d'un guide pédagogique (valable 2 ans à compter de la date de délivrance) aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

### **Objectifs :**

- La formation PRAP vise à rendre les salariés capables de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels ils sont exposés, en proposant des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels ils ont la possibilité d'agir.

### **Contenu :**

- CP1 : Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- CP2 : Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- CP3 : Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

### **Durée et coût de la formation**

- 14h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

### **Code formation :**

- PC009
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## **Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : P.R.A.P 2S**

### **Publics concernés :**

- La formation « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » est accessible à tous les salariés du secteur sanitaire, social et médico-social et de l'aide à la personne.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 10 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 1 journée de retour d'expérience, bilan et évaluations

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques, législatifs et pratiques
- Mises en situations
- Supports vidéo
- Validation :
  - Evaluation à partir du document national « fiche d'évaluation acteur PRAP »
  - Remise du « Certificat d'acteur PRAP » ainsi que d'un guide pédagogique (valable 2 ans à compter de la date de délivrance) aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

### **Objectifs :**

- La formation PRAP vise à rendre les salariés du secteur sanitaire, social et médico-social et de l'aide à la personne capables de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels ils sont exposés, en proposant des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels ils ont la possibilité d'agir.

### **Contenu :**

- CP1 : Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- CP2 : Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- CP3 : Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

### **Durée et coût de la formation**

- 21h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

### **Code formation :**

- PC010
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

**Certificat Prévention Secours Intervenant à Domicile : C.P.S I.D.**

**Publics concernés :**

- La formation « Certificat Prévention Secours Intervenant à Domicile » est accessible à toutes les personnes ayant une fonction d'Intervenant à Domicile.

**Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 10 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 1 journée de retour d'expérience, bilan et évaluations

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques, législatifs et pratiques
- Mises en situations
- Supports vidéo
- Validation :
  - Evaluation à partir du document national « Epreuve certificative du CPS Intervenant à Domicile »
  - Remise du « Certificat de Prévention Secours » (valable 2 ans à compter de la date de délivrance) aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable

**Objectifs :**

- Contribuer au développement de la culture prévention
- Donner aux intervenants à domicile les compétences nécessaires à mettre en œuvre pour exercer le métier en toute sécurité et préserver celle de la personne dont ils ont la charge

**Contenu :**

- Module 1 « Prévention » : être capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier
- Module 2 « Secours » : être capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement

**Durée et coût de la formation**

- 21h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

**Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur

**Code formation :**

- PC011
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## 3<sup>ÈME</sup> PARTIE

**LES FORMATIONS CIBLEES  
POUR LES PROFESSIONNELS DE  
L'ACCOMPAGNEMENT ET DU  
SOIN**

## Maladie d'Alzheimer et autres démences

### **Publics concernés :**

- La formation « La maladie d'Alzheimer et autres démences » est accessible à tous les salariés du secteur sanitaire, social et médico-social et de l'aide à la personne en situation d'exercice effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 2 journées de fin de formation, retour d'expérience, bilan et évaluations

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques, législatifs et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Validation :
  - Evaluation des acquis
  - Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation
  - Remise d'un support écrit en fin de formation

### **Objectifs :**

- Connaitre les signes précurseurs des troubles psychiques et acquérir une meilleure connaissance de la maladie d'Alzheimer afin d'optimiser son accompagnement
- Donner aux professionnels les connaissances nécessaires pour distinguer les différentes pathologies neurodégénératives
- Reconnaître et gérer les troubles cognitifs et comportementaux

### **Contenu :**

- Structures cérébrales et capacités cognitives
- La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées
- Analyse et reconnaissance des troubles cognitifs
- Notions de démence
- Particularité de l'accompagnement d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer
- Le travail en réseau et le rôle de chaque acteur

### **Durée et coût de la formation**

- 28h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

### **Code formation :**

- PC012
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

## **Les problèmes de santé liés à la personne âgée**

### **Publics concernés :**

- La formation « Les problèmes de santé liés à la personne âgée » est accessible à tous les salariés du secteur sanitaire, social et médico-social et de l'aide à la personne en situation d'exercice effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 2 journées de fin de formation, retour d'expérience, bilan et évaluations

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques, législatifs et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Validation :
  - Evaluation des acquis
  - Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation, remise d'un support écrit en fin de formation

### **Objectifs :**

- Comprendre les divers processus du vieillissement
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé de la personne âgée
- Améliorer son accompagnement auprès des personnes âgées selon ses besoins

### **Contenu :**

- Anatomie et physiologie
- Situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne
- Notions de maladie et démarches d'observation d'une situation
- Les signes psychologiques et comportementaux
- Le travail en réseau
- Faire face au refus de soins des personnes âgées
- Définir et comprendre le sens du refus
- Aborder les aspects éthiques et législatifs

### **Durée et coût de la formation**

- 28h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

### **Code formation :**

- PC013
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

## **Les problèmes de santé liés à la personne handicapée**

### **Publics concernés :**

- La formation « Les problèmes de santé liés à la personne handicapée » est accessible à tous les salariés du secteur sanitaire, social et médico-social et de l'aide à la personne en situation d'exercice effectif auprès de personnes handicapées.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 2 journées de fin de formation, retour d'expérience, bilan et évaluations

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques, législatifs et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Validation :
  - Evaluation des acquis
  - Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation, remise d'un support écrit en fin de formation

### **Objectifs :**

- Comprendre le handicap pour mieux l'accompagner
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé de la personne handicapée
- Améliorer son accompagnement auprès des personnes handicapées selon les besoins propres de la personne

### **Contenu :**

- Anatomie et physiologie
- Les différents types de handicap et leurs origines
- Situations pathologique et conséquence sur l'état clinique de la personne
- Notions de maladie et démarches d'observation d'une situation
- Les signes psychologiques et comportementaux
- Le travail en réseau
- Faire face au refus de soins des personnes handicapées. Définir et comprendre le sens du refus
- Aborder les aspects éthiques et législatifs

### **Durée et coût de la formation**

- 28h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

### **Code formation :**

- PC014
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

## **Accompagner l'enfant et l'enfant handicapé ou malade**

### **Publics concernés :**

- La formation « Accompagner l'enfant et l'enfant handicapé ou malade » est accessible à tous les salariés du secteur de l'aide à la personne en situation d'exercice effectif auprès d'enfants.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 2 journées de fin de formation, retour d'expérience, bilan et évaluations

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques, législatifs et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Validation :
  - Evaluation des acquis
  - Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation
  - Remise d'un support écrit en fin de formation

### **Objectifs :**

- Aider, soutenir et favoriser le développement moteur et intellectuel de l'enfant en tenant compte de ses besoins, de son état de santé et de son développement moteur et psychosocial de 0 à 12 ans

### **Contenu :**

- Anatomie et physiologie
- Les différents types de handicap et leurs origines
- Caractéristiques de l'enfant et de son développement moteur et psychosocial de 0 à 12 ans. Les anomalies de développement et leurs conséquences
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés aux enfants en tenant compte de la pathologie
- La place de l'enfant handicapé ou malade dans sa famille
- La place de l'enfant handicapé ou malade dans la société (législation)
- Le travail en réseau, le rôle de chaque acteur et le signalement d'un état de santé préoccupant

### **Durée et coût de la formation**

- 28h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

### **Code formation :**

- PC015
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

## **Accompagner l'adolescent et l'adolescent handicapé ou malade**

### **Publics concernés :**

- La formation « Accompagner l'adolescent et l'adolescent handicapé ou malade » est accessible à tous les salariés du secteur de l'aide à la personne en situation d'exercice effectif auprès d'adolescents.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 2 journées de fin de formation, retour d'expérience, bilan et évaluations

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques, législatifs et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Validation :
  - Evaluation des acquis
  - Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation
  - Remise d'un support écrit en fin de formation

### **Objectifs :**

- Aider, soutenir et favoriser l'autonomie de l'adolescent en tenant compte de ses besoins et de son état de santé

### **Contenu :**

- Anatomie et physiologie
- Les différents types de handicap
- Caractéristiques de l'adolescent et de son développement moteur et psychosocial (à partir du début de la puberté). Les anomalies de développement et leurs conséquences.
- La crise d'adolescence
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés aux adolescents en tenant compte de la pathologie
- Le travail en réseau, le rôle de chaque acteur et le signalement d'un état de santé préoccupant
- La place de l'adolescent handicapé ou malade dans sa famille et dans la société

### **Durée et coût de la formation**

- 28h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

### **Code formation :**

- PC016
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

## **Techniques d'entretien de la maison**

### **Publics concernés :**

- La formation « Techniques d'entretien de la maison » est accessible à tous les salariés du secteur de l'aide à la personne en situation d'exercice effectif à domicile.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 2 journées de fin de formation, retour d'expérience, bilan et évaluations

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Validation :
  - Evaluation des acquis
  - Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation
  - Remise d'un support écrit en fin de formation « Méthodologie d'élaboration des bonnes techniques d'entretien des locaux

### **Objectifs :**

- Acquérir les bonnes méthodes d'hygiène et d'entretien afin d'optimiser l'efficacité et l'organisation de son travail
- Organiser son travail en fonction des besoins et attentes de la personne, des ressources et des contraintes du milieu, des consignes données

### **Contenu :**

- Technologies et techniques d'entretien du cadre de vie
- Technologies des produits à usage ménager
- Techniques d'entretien des locaux
- Techniques d'entretien du linge
- Entretien des plantes, alimentation et hygiène des animaux
- Evaluation de la qualité de l'action et réajustement

### **Durée et coût de la formation**

- 28h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

### **Code formation :**

- PC017
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

## **Techniques d'animation en lien avec la personne accompagnée et/ou accueillie**

### **Publics concernés :**

- La formation « Techniques d'animation » est accessible à tous les salariés du secteur sanitaire, social et médico-social et de l'aide à la personne en particulier.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 1 journée de fin de formation, retour d'expérience, bilan et évaluations

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Validation :
  - Evaluation des acquis
  - Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation
  - Remise d'un support écrit en fin de formation « Méthodologie d'élaboration des bonnes techniques d'entretien des locaux

### **Objectifs :**

- Acquérir les bonnes méthodes d'animation afin d'optimiser l'efficacité et l'organisation de son travail
- Etre capable d'intervenir efficacement dans le domaine de l'animation en fonction du public auprès duquel intervient le professionnel (personnes âgées, enfants, adolescents, personnes en situation de handicap ...)

### **Contenu :**

- Projet quotidien, projet de vie
- Projet d'animation
- Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne pour des activités de loisirs (adapté à l'âge et à la situation de la personne accompagnée)
- Techniques de jeux et de loisirs (adapté à l'âge et à la situation de la personne accompagnée)
- Techniques de développement et de maintien de l'autonomie
- Techniques d'animation

### **Durée et coût de la formation**

- 21h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

### **Code formation :**

- PC018
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

## **Faire et Savoir-Faire ; Etre et Savoir-Etre**

### **Publics concernés :**

- La formation est accessible à tous les salariés du secteur de l'aide à domicile.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives
  - 1 Intersession de 15 jours à 1 mois en fonction des disponibilités des salariés
  - 1 journée de fin de formation, retour d'expérience, bilan et évaluations

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques, législatifs et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Validation :
  - Evaluation des acquis
  - Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation
  - Remise d'un support écrit en fin de formation

### **Objectifs :**

- Comprendre les personnes chez qui on intervient pour mieux les accompagner
- Apprendre à s'organiser et à gérer son temps
- Adapter ses méthodes de travail en fonction des objectifs et des particularités de la personne chez qui on intervient

### **Contenu :**

- Mieux connaître la personne accompagnée
- Savoir adapter ses méthodes de travail
- Optimiser l'organisation de son intervention
- Adapter ses connaissances théoriques aux situations pratiques rencontrées sur le terrain
- Savoir s'impliquer professionnellement dans son travail sans s'investir émotionnellement : la bonne distance professionnelle et le recul

### **Durée et coût de la formation**

- 21h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

### **Code formation :**

- PC019
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

## **Projet d'accompagnement**

### **Publics concernés :**

- La formation « Le projet d'accompagnement » est accessible à tous les salariés du secteur sanitaire et social en général et de l'aide à la personne en particulier.

### **Organisation :**

- Le groupe est composé de 6 à 12 stagiaires
- La formation est organisée de la façon suivante :
  - 2 journées consécutives

### **Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situations à partir de cas concrets et d'expériences professionnelles
- Les méthodes s'appuient sur des principes de pédagogie active et participative avec utilisation de cas concrets
- Remise d'une attestation de formation aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation

### **Objectifs :**

- Donner aux professionnels du soin et de l'accompagnement les outils nécessaires à la compréhension et à l'utilité du projet de vie des personnes accueillies et/ou accompagnées

### **Contenu :**

- Généralités (la loi de rénovation sociale 2002 et la loi sur le handicap 2005)
- Qu'est-ce que le projet de vie, à quoi sert-il, que contient-il
- Qui peut participer à l'élaboration d'un projet d'accompagnement

### **Durée et coût de la formation**

- 14h
- 20€/h (*Tarifs indicatifs, nous consulter*)

### **Lieu de formation et inscription :**

- EVOPRO FORMATION  
74 RUE PARADIS  
13006 MARSEILLE

**Ce stage peut être organisé dans l'établissement demandeur**

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription en vous rendant sur le site : [www.evopro-formation.com](http://www.evopro-formation.com)

### **Code formation :**

- PC020
- Responsable pédagogique : Catherine BOIS

## BULLETIN D'INSCRIPTION

## STAGIAIRE

M – Mme – Mlle

NUMERO DE CODE DE VOTRE STAGE : .....

NOM : ..... PRENOM : .....

NOM DE JEUNE FILLE : .....

ADRESSE : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE : ..... DATE DE NAISSANCE : .....

**FONCTION :** .....

EMAIL: .....

## ETABLISSEMENT DE FONCTION

**DENOMINATION:** .....

ADRESSE : .....

---

Digitized by srujanika@gmail.com

TELEPHONE : **010-65325000** FAX : **010-65325001**

EMAIL : [info@vietnamtravel.com](mailto:info@vietnamtravel.com)

RESPONSABLE (NOM ET FONCTION) :

OPCA

DENOMINATION : .....

ADRESSE: .....

---

.....

TELEPHONE : ..... FAX : .....

EMAIL : .....

Tournez la page s.v.p.

## FORMATION

TITRE DE LA FORMATION : .....

DATE DE DEBUT : ..... DATE DE FIN : .....

---

## SITUATION ACTUELLE

EN EMPLOI:

FONCTION : .....

ENTREPRISE : .....

ADRESSE : .....

  

.....

  

.....

DEMANDEUR D'EMPLOI

AUTRE CAS PRECISEZ : .....

---

## LISTE DES PIECES A FOURNIR

- 1) Fiche d'inscription complétée et signée
  - 2) 1 CV
  - 3) La photocopie de votre diplôme pour les formations qui nécessitent une justification de diplôme (ASG)
- 

## EVOPRO FORMATION S'ENGAGE

- A faire parvenir à l'entreprise ou au stagiaire une convention de formation (celle-ci, dûment signée par les 2 parties – employeur et EVOPRO FORMATION- constituera l'inscription du stagiaire)
- A adresser au stagiaire 2 semaines avant le début du stage, la convocation accompagnée du programme, les renseignements relatifs à son organisation
- A envoyer à l'établissement en fin de stage une attestation d'assiduité, et la facture correspondante aux sommes dues
- A remettre au stagiaire un certificat de stage en fin de stage

### ATTENTION

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE TRAITE ET SERA  
RETOURNE A SON EXPEDITEUR**